



**Centre Hospitalier Jacques Boutard**  
**Place du Président Magnaud – CS60085**  
**87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE**

Saint-Yrieix-la-Perche,

Le 18 juin 2020

Courrier à destination des membres du CVS

*Disponible sur le site internet de  
l'établissement*

## **Direction**

N/Réf. FD/VD/PL 2020-62

### **Objet : Point de situation COVID-19**

Mesdames, Messieurs,

Lors de son allocution, le Président de la République a annoncé le 14 juin 2020 que les visites sont à nouveau autorisées en EHPAD. Bien que les visites soient autorisées au sein des espaces de rencontre depuis le 7 mai, leurs conditions de réalisation s'assouplissent, ce qui est très attendu par nos résidents et par vous-même.

Dès la réception du protocole de cadrage de la part des autorités sanitaires, nous avons réfléchi à la construction d'un plan de retour progressif conciliant l'assouplissement des conditions de réalisation des visites et la nécessité de ne pas baisser notre vigilance dans un objectif commun de maîtriser le risque infectieux et ainsi protéger nos résidents.

Vous trouverez, annexé à ce courrier, les nouvelles modalités d'organisation des visites en EHPAD et USLD avec une affiche de communication ainsi qu'un plan global de reprise de l'activité en situation normale. Il n'est pas envisageable à très court terme de réunir le Conseil de la Vie Sociale, néanmoins, l'établissement souhaite vous informer de cette nouvelle organisation et nous vous invitons à vous manifester en cas d'opposition.

Sachez, que depuis le début du mois de Mars, toutes les mesures prises, celles relatives au confinement, comme celles relatives au déconfinement, ont été prises à chaque fois, en pesant le risque écarté celui du virus, et les risques encourus comme l'isolement ou le syndrome de glissement. Les décisions prises ont toujours été réalisées en concertation collégiale avec le médecin coordonnateur et les équipes soignantes. Nous avons toujours suivi les préconisations des autorités sanitaires et les organisations mises en œuvre depuis le début à savoir le confinement et le respect strict des gestes barrières et qui dans leur ensemble ont prouvé leur efficacité.

A ce jour, nous ne comptons toujours aucun cas COVID-19 dans notre EHPAD et USLD.

Cette nouvelle organisation est une étape importante qui permet ainsi à tous de trouver un équilibre entre sécurité et humanité. Ces mesures doivent permettre à chacun de prendre conscience de sa responsabilité dans la maîtrise du risque infectieux.

Nous allons prendre contact avec les familles pour les informer de cette nouvelle organisation, si vous en êtes d'accord sur les principales dispositions. Nous insisterons sur

leur coopération et leur vigilance dans la mise en œuvre de ces mesures. En cas de non-respect des consignes, la direction se réservera le droit de suspendre les visites concernées.

Mesdames, Messieurs, soyez assurés que nous maintenons toujours la même attention et bienveillance pour nos aînés dans la mise en œuvre du déconfinement progressif.

Je vous adresse mes sincères salutations.

Fabien DELOTTE,

Adjoint de direction

